

HAUTE SENNE LOGEMENT

APPEL À PROJETS

PARCELLE RUE DE NEUFVILLES



Pré Souris

Dossier de candidature

Projet à visée collective
proposé par Cédric Heine



Janvier 2022

Présentation :

Mon épouse et moi sommes propriétaires de la parcelle accolée à celle faisant le sujet de votre appel d'offre, que nous dénommerons dans ce document « Pré Souris ». Nous accordons tous les deux une grande importance au respect et à la préservation de la nature. Nous tenons un potager et participons à la gestion d'un verger familial depuis de nombreuses années. Nous avons tous deux suivi une formation en permaculture avec le Cercle des Naturalistes de Belgique et avons enregistré la parcelle Tour bras de Fer et notre jardin auprès de Natagora afin qu'ils obtiennent le label « Réseau Nature »

Virginie, docteur en sciences biomédicales, fait de la recherche contre le cancer et planifie notre potager depuis environ 10 ans. Elle est aussi formée en apiculture et possède une expérience de quatre années avec un rucher de huit ruches. Pour ce qui concerne le « Pré Souris », elle s'occupe principalement du verger et des réflexions liées à la maximisation de la biodiversité.

Pour ce qui me concerne, je suis éducateur spécialisé, guide composteur et je m'intéresse à la solidarité citoyenne et à l'écologie. J'ai participé au fonctionnement et à la création de plusieurs systèmes d'échanges locaux (SEL) et de l'ancienne asbl « la Minuto » qui proposait une monnaie dont le référentiel de valeur était le temps de travail. Je pense toujours qu'il est nécessaire de créer une alternative aux monnaies qui se créent sur la dette. Je souhaite promouvoir le concept de monnaie libre, qui me semble être une alternative sérieuse, robuste et éthique au système monétaire classique. Je m'occuperai également de la partie collective du projet « Pré Souris » que nous souhaitons étendre à la parcelle « rue de Neufvilles ».

Peu de temps après l'achat du Pré Souris, j'avais déjà informé l'administration communale de notre projet de mettre en place plusieurs activités collectives basées sur une volonté d'agir sur les trois piliers du développement durable¹ : écologique, social et économique. Dans cette optique, nous avons exprimé à l'administration communale notre souhait de :

- Faciliter l'accès à la pratique du jardinage ;
- Faciliter l'accès aux activités pour les personnes à mobilité réduite ;
- Permettre le partage d'idées et organiser des prises de décisions collectives ;
- Permettre aux participants de s'impliquer de différentes façons.
- Organiser un compost collectif ;
- Promouvoir une monnaie profondément sociale (la monnaie libre June) ;
- Promouvoir les échanges solidaires entre voisins ;
- Permettre des visites ou la participation d'écoles et d'associations ;
- Développer la biodiversité du Pré Souris ;
- Veiller à minimiser l'empreinte écologique dans le choix des matériaux

Ces 10 points font toujours partie de nos souhaits, le choix des mots, la présentation du projet évolue mais pour l'essentiel reste le même. Le projet « Pré Souris » est déjà une « association » de quelques personnes. Le premier barbecue de voisins fut fort agréable, le verger est presque entièrement planté et l'été dernier un locataire a déjà tenté ses premières plantations potagères.

¹ Souvent défini ainsi : « le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »

Descriptif du projet

Buts poursuivis par le Pré Souris :

Le Pré Souris visera trois buts : Expérimenter le principe de monnaie libre ; Améliorer la qualité de vie des individus sans compromettre celle des autres quel que soit l'époque ou l'endroit où il naît (Développement durable) ; La recherche d'une certaine résilience face au défi du pic pétrolier et du changement climatique en partenariat avec le réseau des villes en transition.

Objet Social du Pré Souris :

Promotion de la monnaie libre Ğ1

Toute activité pouvant faire la promotion de la monnaie libre pourrait être organisée au Sein du Pré Souris. Nous organiserons : Des réunions d'information ; des Ğmarchés (des marchés avec ventes en monnaie libre Ğ1) ; des animations de parties de Ğconomicus (un jeu de simulation économique permettant de découvrir l'influence de la création monétaire sur les échanges) ; découverte des 4 libertés économiques, explications de la Théorie Relative de la Monnaie. La Ğ1 sera utilisée pour : vendre une partie de la production du Pré Souris ; louer des parcelles potagères ; louer l'espace barbecue ; rémunérer la participation aux tâches de fonctionnement ou toute aide apportée au projet. Une vente de monnaie libre Ğ1 pourrait être organisée auprès de ceux qui souhaitent financièrement soutenir l'association afin de couvrir les dépenses qui ne peuvent être réalisées avec elle. À terme, nous aimerions créer une monnaie locale garantie en Monnaie Libre Ğ1 et tenterons de la faire adopter par des commerçants.

Développement durable

Le développement durable contient trois piliers : La soutenabilité écologique, équité sociale et l'efficacité économique. Afin de limiter la longueur de la description du projet, les exemples d'activités sont présentés dans un seul de ces piliers alors qu'il n'y a de développement durable que lorsque qu'ils ne nuisent à aucun d'eux.

Soutenabilité écologique

Nous tenterons de maximiser la biodiversité du terrain tout en produisant collectivement des fruits et des légumes, et un compost de qualité de la façon la plus écologique possible. De façon non exclusive, nous organiserons en partenariat avec le CNB, Natagora et « Soignies en transition » (et plus largement « le réseau villes en transition ») des activités permettant de partager l'intérêt écologique : La permaculture ; les haies vives ; la création d'une mare écologique ; la protection des oiseaux ; les arbres têtards ; le compostage ; plusieurs labels tels que Bio, PEFS, FSC, l'emprunte carbone, consommation d'énergie...

Équité sociale

L'ensemble des activités sont ouvertes à toutes et tous : Nous aimerions trouver les moyens de rendre les parcelles et activités accessibles aux PMR et aux personnes âgées ; réunir toutes les générations et origines présentes dans le quartier. Il faut noter que d'un point de vue de l'équité sociale, demander de payer certaines productions ou services en monnaie libre, limite les inégalités des revenus en euro puisque chaque Sonégien devra faire le même effort pour trouver des Ğ1. De plus au sein de son réseau, chaque membre est égal aux autres, l'autorité et la responsabilité est partagée auprès de l'ensemble des membres. Afin de favoriser la solidarité citoyenne, nous ferons aussi la promotion des Systèmes d'Échange Local. La gouvernance des activités collectives du Pré Souris sera également aussi horizontale que possible (prise de décision par consensus avec droit de veto motivé). Nous veillerons à ne pas exclure les personnes désireuses de louer l'espace barbecue et qui ne possèdent pas de monnaie libre pour en payer la location. Des écoles et associations seront invitées à venir visiter le terrain et à participer à certaines activités qui y seront organisées.

Efficacité économique

L'euro n'est ni stable (sa masse monétaire varie énormément), ni démocratique (la création d'euros est décidée par des banques privées), ni équitable (Seules elles possèdent le droit d'en créer). Au sein de la monnaie libre chaque membre cocrée la même petite part de monnaie qu'il peut librement utiliser. Pour le reste du projet : Faucher manuellement ; ne pas ajouter d'intrants chimiques ; produire du compost localement est économiquement efficace. Les utilisateurs seront informés de ce souhait d'efficacité économique du projet et seront invités à participer à l'améliorer dans le respect des autres buts poursuivis.

Recherche de résilience

Nous tentons de produire en dépendant le moins possible du pétrole en limitant au maximum l'utilisation de machines et des intrants qui en nécessitent. Le choix des variétés est choisi au mieux en tenant compte de risques de perturbations climatiques ce qui explique que nous incorporons avec le soutien de Natagora et du CNB aussi des variétés non locales résistantes à la sécheresse. Pour ce qui concerne la gestion de l'eau nous allons tenter d'arroser le moins possible et créer des réserves d'eau de pluie pour les étés les plus secs. Les utilisateurs du Pré Souris, seront informés de ce souhait de résilience et seront invités à participer aux activités de Soignies en transition et à développer ensemble cette résilience.

Sur notre parcelle :

Notre parcelle est divisée en deux parties, un tiers pour la partie potagère avec potagers partagé et individuels, production collective de petits fruits. Nous aimerions y créer une petite mare écologique, y organiser en automne une presse des fruits apportés par les habitants de Soignies et ses villages. Un compost de quartier y sera également organisé si cela n'est pas possible sur votre parcelle. Les deux tiers restants constituent un verger entouré d'une haie vive. Nous mettrons sur cette deuxième partie quelques volailles et peut être un jour quelques ruches.

Sur votre parcelle :

Gouvernance horizontale :

Les utilisateurs pourront librement organiser des activités en lien avec les buts poursuivis par le projet Pré Souris. Cette liberté devra être considérée dans la limite de non nuisance à la liberté des autres participants. Lors des réunions les décisions seront prises par consensus avec droit de veto motivé. Le mode de gouvernance pourra être modifié avec les membres, les décisions qui s'écarteraient de ce projet devront être acceptées par le signataire de la convention et par la direction de la « Haute Senne Logement ».

Organisation de l'espace :

Il nous semble pertinent d'organiser la parcelle en trois parties :



- La première qui est plus à l'ombre et moins jolie car située entre deux murs.
- La deuxième partie est plus agréable.
- La troisième en bout de parcelle sera réservée au compost collectif.

La première partie de la parcelle :

Nous chercherons auprès des participants des idées de plantes et d'installation pouvant agrémenter cette partie ombragée. L'aménagement de cette partie dépendra donc des idées que nous recevrons, des accords et du financement que nous pourrions obtenir. Nous pourrions par exemple y installer un abri à outils ; faire pousser une plante grimpante sur les murs latéraux et/ou y réaliser un rectangle blanc pour y projeter des films ou documentaires. Cet espace devra aussi faciliter la livraison de feuilles mortes et de matières organiques à broyer. L'accès à cette parcelle sera limité par une clôture et une barrière fermée à l'aide d'un cadenas à code. Nous pourrions peut-être, un jour, ajouter une arrivée d'eau et d'électricité afin d'y organiser une presse à fruits pour les habitants de Soignies et ses villages. Nous possédons une presse de 220 litres, un broyeur à fruits avec rendement d'une tonne à l'heure et un pasteurisateur traitant environ 100 L à l'heure. Dans l'idéal, afin de répondre aux normes de l'afscfa, la pasteurisation et la mise en bouteilles devraient être réalisées dans un local de transformation alimentaire. Ce local pourrait être réalisé sur une des deux parcelles. Si possible les pommes seraient broyées et pressées sur la parcelle rue de Neufvilles et la pasteurisation rue du Tour Bras de Fer : Sur notre parcelle l'accès à l'eau, au gaz et à l'électricité est prévu et nous avons l'espace sur notre parcelle pour un tel local. L'accès pour déposer les pommes est par contre plus facile depuis la rue de Neufvilles.




La deuxième partie :

La deuxième partie serait principalement constituée d'un espace barbecue avec des tables et chaises de récupération et si possible un abri pour la pluie. Cet espace pourra accueillir gratuitement des activités et réunion en lien avec les différents buts visés par l'association. Afin de faire connaître le projet au reste du quartier et maintenir un esprit de partage et de convivialité au sein du groupe d'habitants, de nombreux petits événements seront régulièrement organisés : des visites, des repas, des apéritifs partagés, des Ğmarchés (petits marchés en monnaie libre)... En dehors de son utilisation liée aux buts poursuivis par l'association « Pré Souris », Cet espace de détente « barbecue » pourra aussi être loué en monnaie libre pour des événements privés (en famille, entre amis, entre collègues...). Dans l'idéal, la tonnelle ou le carport du début devrait être remplacé par une structure semi-permanente de maximum 8 m sur 5 pouvant accueillir une classe d'élèves, ses accompagnateurs ainsi qu'un ou deux animateurs (max 30 personnes assises). De plus cette structure permettrait aussi d'augmenter l'intérêt de l'espace barbecue.

La troisième partie :






La troisième partie sera réservée au compost collectif qui pourra être utilisé par maximum 30 à 50 ménages. Lorsque nous arriverons au maximum de matière organique compostable, il sera possible d'ajouter un bac supplémentaire. Ce genre de compost doit être situé à minimum 10 mètres des habitations, c'est pour cela que nous l'installons au fond de la parcelle. Une permanence de quelques heures par semaine sera organisée afin d'expliquer le fonctionnement du compost et d'accompagner les utilisateurs dans leur pratique. En principe ces composts doivent être installés à l'ombre, si nous en recevons l'autorisation nous planterons des arbres ou arbustes pour la créer. Afin de rassurer un des voisins, je me suis déjà engagé à interrompre les apports de matière organique en cas de nuisance par invasion de rats, ou en cas de mauvaises odeurs dégagées par le compost et constatées chez eux ceci jusqu'à la résolution du problème qui devra être résolu au plus vite. En fonction des délais et des accords obtenus avec Hygéa nous installerons soit des bacs de qualité, soit des bacs construits à l'aide de palettes. Les permanences, les activités de retournement de compost constitueront, je l'espère, un moment convivial pour, se rencontrer, boire un café, faire une partie d'échec en plein air. Et des écoles pourraient aussi venir visiter le compost collectif, ou y découvrir d'autres activités. Un compost est un outil pédagogique démontrant concrètement l'intérêt du recyclage des déchets organiques, car il montre visuellement le processus naturel de décomposition de la matière organique et l'enthousiasme de certains étudiants peut participer à la diffusion de cette pratique.

Besoins en termes d'espace et d'aménagement sur votre parcelle :






Nous pouvons lancer les activités essentielles (compost de quartier, petits fruits, espace barbecue) avec presque rien. Sans confort, et en valorisant peu les activités du quartier. Je sépare donc nos besoins en fonction des activités ainsi qu'en différenciant le minimum souhaitable des objectifs à court, moyen et long terme. Ce que nous pouvons nous procurer est indiqué par le symbole «  », ce qui nécessitera la recherche d'un financement par «  », ce qui risque de poser problème par «  ».

Pour l'ensemble des activités du projet :

Minimum souhaitable :











-  Une barrière cadénassée limitant l'accès aux personnes autorisées ;
-  Table et chaises permettant de remplir les documents d'inscription ;
-  Abris improvisé et provisoire pour les outils ;
-  Abris improvisé pour la pluie : une perche quatre piquets et une bâche ;
-  L'ensemble des structures installées devraient récolter l'eau sans l'altérer.

Objectif à moyen ou long terme :

-  Des sentiers accessibles aux PMR par temps humide ;
-  Un abri de jardin que nous pourrions transformer en toilette (et accessible PMR) ;
-  Un lieu pour entreposer les outils à l'abri de la pluie. Si possible fermé ;
-  Une structure ouverte pouvant abriter jusqu'à 30 personnes de la pluie ;
-  Tables et chaises pour accueillir jusqu'à 30 personnes.

La mise en place d'un compost de quartier nécessite :

Minimum souhaitable :






-  Environ 30m² ;
-   Quatre bacs à composts construits en palettes ;
-  Une structure stabilisante au sol pour les bacs, non cimentée et démontable (300 €) ;
-  Petits outils : Brouette, deux pelles, un aérateur à compost ;
-  Un grand tamis d'environ 1 m sur deux (un vieux sommier) ;
-  Un broyeur à branches thermique ;
-  Une réserve d'eau de 1000 litres pour la récupération d'eau de pluie ;
-  Quelques affiches indicatives dont le règlement et les heures d'ouverture ;
-  Un réservoir fermé et déplaçable avec minimum 60 l de matière carbonée .

Objectif à courts et moyens termes :



-  Quatre bacs à compost avec couvercle et grilles anti-rongeurs (1 377,89 €) ;
-  Deux petits composteurs pour la toilette .

L'espace Barbecue et la multiplication de fruits nécessite :

Minimum souhaitable :

-  Des tables et des chaises de récup pour accueillir environ 30 personnes ;
-  Un grand barbecue (ou plusieurs petits) ;
-  Environ 60 m² pour l'espace barbecue ;
-  Des plants de petits fruitiers ;
-  Une surface négligeable pour les fruits car principalement en bordure .

Objectif à courts et moyens termes :

-  Un ou deux Potagers surélevés pour personnes travaillant debout (personnes âgées) ;
-  Un ou deux Potagers surélevés pour personnes travaillant assises (PMR).

Planning Détaillé

Un planning précisément daté n'est pas possible. L'organisation de ce projet dépend de nombreux facteurs que nous ne maîtrisons pas : Les délais d'obtention des aides d'Hygée ; Le nombre de personnes motivées ; La priorisation des tâches par les participants en fonction de leurs préférences. Pour ces raisons, il prend ici surtout la forme d'un descriptif aussi détaillé que possible des tâches en fonction des saisons :

Dès maintenant :

Nous commençons à chercher les participants (nous distribuons l'information, un sondage papier et en ligne est créé : www.présouris.be) et nous créons des liens avec des initiatives proches de la nôtre, plusieurs réunions Monnaie Libre s'organisent déjà afin d'en augmenter le nombre d'utilisateurs et de créer une équipe de minimum 5 membres afin qu'ils puissent certifier les comptes d'autres Sonégiens qui à leur tour pourront en certifier d'autres. Nous avons déjà contacté le « SoigniSel », et « Soignies en Transition » afin qu'ils diffusent nos communications et pour créer un partenariat avec eux. Dès que possible nous tenterons de constituer un groupe afin de nettoyer bénévolement la parcelle et décider plus précisément de son organisation, le type de clôture, de sentiers. Un appel sera également lancé pour récolter un maximum de petits fruits qui seront mis en pot (afin d'avoir la possibilité de les replanter début mai, en dehors de la saison idéale). Nous demanderons aussi des tables et des chaises de jardin ainsi qu'un grand barbecue (ou plusieurs petits) que nous achèterons en monnaie libre.

Printemps 2022 :

- Installation des tables et des chaises.
- Fête de lancement avec les riverains, les premières plantations auront lieu le même jour.
- Appel aux idées afin de construire un abri pour la pluie et pour les outils
- Lutte contre les orties : arrachage et plantation de pommes de terre (qui consomment l'azote).
- En fonction des décisions d'Hygée : Installation des bacs à composts.
- Ou de bacs conçus à l'aide de palettes.
- Ou report en été si l'aide d'Hygée est planifiée.
- Si l'aide d'Hygée est planifiée nous évaluerons la possibilité de préparer la structure stabilisatrice.
- Constitution d'une réserve de matière carbonée pour l'année.
- La location de l'espace barbecue sera déjà possible. Même si le lieu ne sera pas encore fort agréable.
- Plusieurs réunions d'information monnaie libre seront organisées.
- Fauchage de l'espace nécessaire aux activités et des sentiers.

Été 2022 :

- Après le 15 juillet fauchage de l'ensemble de la parcelle.
- Lancement du compost au plus tard début août, au pire avec des palettes.
- Entretien de la parcelle plusieurs fois par an (moins « sauvage/naturel » que la nôtre)
- L'arrachage des orties avec un maximum de racines sera également organisé plusieurs fois.
- Récolte des pommes de terre et arrachage d'un maximum de racines d'orties.

Automne 2022, et après :

- Lancement d'un appel de récupération de feuilles mortes et des tailles d'arbres.
- Constitution d'une réserve de matière carbonée pour le compost.
- Récolte des pommes de terre
- Couverture par des feuilles mortes de la zone envahie par les orties. (diminuer rapport C/N)
- Évaluations des objectifs, mise en place de stratégies permettant de financer le reste du projet.
- Réflexion permettant d'inscrire ce projet dans une perspective à long terme.

Motivation des Objectifs :

Promouvoir et expérimenter le principe de Monnaie Libre :



Il me faut, en plus de vous faire part de ma motivation, vous convaincre du caractère éthique du concept de monnaie libre. Cela nécessite des explications qui ne sont pas nécessaires afin d'utiliser la première monnaie libre : la Ğ1 (que l'on prononce « June »). Tout comme le concept de logiciel libre, celui de monnaie libre a comme objectif la liberté de ces utilisateurs. Par facilité j'explique souvent qu'elle fut créée pour répondre à la question :

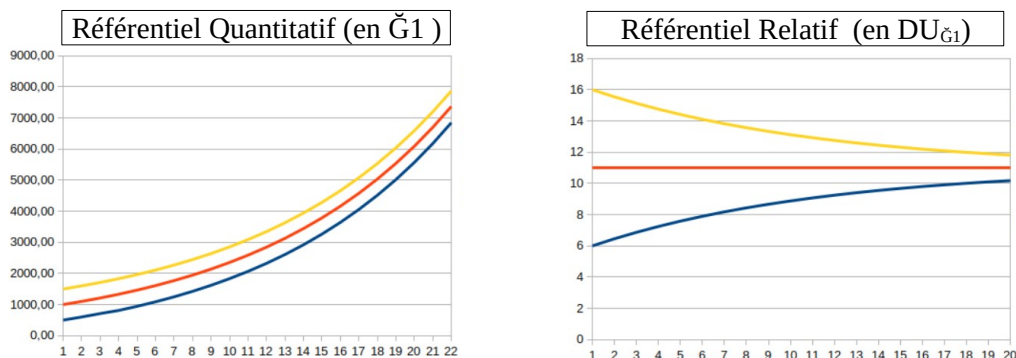
« Comment rendre tout individu, quel que soit l'endroit ou l'époque où il naît, égal à tous les autres devant la création monétaire »

Pour répondre à cette question de départ, nous partirions du principe intuitif que chaque participant doit en créer la même quantité. Ensuite, afin de permettre de ne pas léser les personnes qui arrivent plus tard, faire en sorte que cette quantité augmente régulièrement afin de compenser leur retard. Au sein de la monnaie libre Ğ1, cette quantité est appelée Dividende Universel (DU) la formule de son augmentation est construite de façon à ce que chaque membre puisse créer la masse monétaire moyenne en 40 ans.

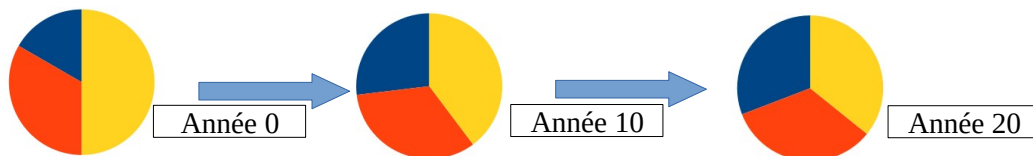
Sachant cela, vous pouvez vous poser cette question : « Comment cette monnaie, se créant à partir de rien, et subissant une telle inflation pourrait-elle avoir une valeur ? » Je peux vous expliquer cela par une petite fiction et quelques calculs simples : Imaginons que 3 frères martiens l'utilisent, le plus âgé a créé plus de DU que le second, et lui, plus que le dernier. Ils possèdent ainsi respectivement 500, 1000 et 1500 Ğtruc. Ils reçoivent tous les trois 100 Ğtruc la première année.

Sachant que la formule du Dividende Universel est « $DU = C \times M / N$ » avec les valeurs suivantes : $C = 10\%$; $M =$ Masse monétaire ; $N =$ Nombre de Martien. En appliquant cette formule 20 fois, et que le DU est créé une fois par an chez les Martiens, vous obtenez obligatoirement les valeurs affichées sur le graphique de gauche « Référentiel Quantitatif ». Nous obtenons trois courbes exponentielles.

Dans ce référentiel, les prix et les salaires devraient sans cesse augmenter. Mais les Martiens ont de l'astuce, ils n'utilisent pas la quantité de Ğtruc pour indiquer les prix et les salaires : Ils utilisent le DU comme unité monétaire. En appliquant cette conversion (en divisant le solde du compte par le DU actuel) vous obtenez le graphique de droite « Référentiel Relatif », qui nous confirme l'absence d'inflation.



Face à ce calcul, certaines personnes ont l'impression de s'être fait gruger par un simple tour de passe-passe. Visualiser cette progression à l'aide de graphique « en camembert » permet d'appréhender ce rapport sans appliquer de conversion :



En regardant l'évolution des trois comptes de ces Martiens, nous observons que plus le temps passe, moins les différences se font sentir : Au bout de 40 ans ils auront au total cocréé la même quantité de monnaie. Les différences restent les mêmes mais deviennent proportionnellement négligeables. Notez que même si ce système réduit les inégalités il n'empêche pas l'enrichissement : Cette tendance à tendre vers la moyenne que l'on vient d'observer ne concerne que la création monétaire.

Pour être plus précis, le concept de monnaie libre découle directement du logiciel libre : Un logiciel est libre si il respecte quatre libertés fondamentales de l'utilisateur : Liberté d'utilisation ; liberté d'accès au code source ; liberté de modification du code source, liberté de copie. Le principe de Monnaie Libre est défini dans la « *Théorie Relative de la Monnaie* »² : les « libertés économiques » y sont exprimées ainsi : Liberté de modification démocratique ; liberté d'accès aux ressources ; liberté de production de valeurs ; Liberté d'échange « dans la monnaie ». Si nous utilisons un système dont le code n'est pas libre, nous nous privons de libertés fondamentales. Il en est de même pour la monnaie.

Ce système possède d'autres intérêts Tout d'abord Il est conçu avec l'objectif de consommer le moins d'énergie possible : Les machines qui font tourner ce système ne consomment que quelques watts, certains « nœuds » sont alimentés par un simple chargeur de GSM. Ensuite pour ce qui concerne la pérennité d'un tel système, elle est très robuste puisqu'il ne dépend pas de la bonne volonté d'une équipe de bénévoles risquant de s'essouffler car parfaitement décentralisée : La responsabilité du fonctionnement et de la sécurité du système est répartie sur l'ensemble de ses membres (plus 4000 personnes) qui doivent s'engager à respecter la licence monétaire Ğ1 (donc de l'étudier et de la comprendre). Cette licence monétaire contient des règles et conseils à suivre qui permettent d'assurer à la communauté qu'une même personne physique ne puisse pas avoir plusieurs comptes membres créateurs de monnaie. Ceci dans le but de contrer le faux-monnaillage et explique le fonctionnement de la création monétaire de la Ğ1. Pour finir, la Ğ1 semble être la première expérimentation et concrétisation d'une monnaie qui répond à la question de départ et qui ne nuit pas aux libertés économiques.

Les utilisateurs de la monnaie libre affichent leurs comptes Ğ1 en DU et réalisent facilement leurs achats : Ils savent que tous les membres créent sur leur « compte membre » exactement 1,00 DU_{Ĝ1}. Son utilisation est au final aussi simple qu'avec des euros et ne nécessite pas une compréhension profonde de la monnaie : Tout le monde peut l'utiliser, créer des « comptes simples portefeuille », placer des annonces, en recevoir et en donner. Pour les personnes qui n'utilisent ni smartphone, ni ordinateur, des billets ou des jetons seront utilisés pour leur permettre de réaliser les échanges. S'ils souhaitent devenir membres, ils pourront créer leur « compte membre » à l'aide de l'ordinateur d'un tiers de confiance.

Louer l'espace barbecue exclusivement en Ğ1, n'obligera pas les utilisateurs à s'intéresser à cette monnaie, à en « devenir membre », ni même de créer un compte. Il leur suffirait de participer aux tâches collectives ou de répondre à certains besoins exprimés par d'autres utilisateurs. Cette limitation sert à éveiller la curiosité et l'intérêt afin d'attirer ceux qui le souhaitent, vers l'utilisation de la Ğ1.

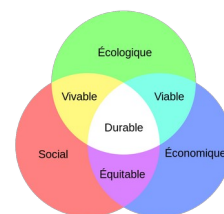


Promouvoir le réseau des villes en transition :

« *La recherche d'une certaine résilience face au défi du pic pétrolier et du changement climatique en partenariat avec le réseau des villes en transition* » : Je considère la recherche d'une telle résilience comme faisant automatiquement partie du développement durable déjà présent dans le projet. Il me semble cependant nécessaire d'afficher publiquement cette volonté de partenariat avec le réseau ville en transition.

Promouvoir le développement durable :

« *Améliorer la qualité de vie des individus sans compromettre celle des autres quel que soit l'époque ou l'endroit où il naît* » : Cette formulation est assez simple à comprendre mais le lien avec le développement durable peut ne pas être évident. Bernard Bret³ définit le développement ainsi : « *Le terme de développement, utilisé dans les sciences humaines, désigne l'amélioration des conditions et de la qualité de vie d'une population, et renvoie à l'organisation sociale servant de cadre à la production du bien être.* » Et le développement durable est souvent défini en ces termes : « *le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* ». Il est relativement acquis qu'il faille penser aux générations futures, mais nos actes ont aussi un impact sur la vie de personnes vivant ailleurs, j'ai donc repris la formule « quel que soit l'époque ou l'endroit où il naît » dans la question de départ de la monnaie libre.



2 Publiée par Stéphane Laborde en 2010. (La monnaie libre Ğ1 quant à elle ne fut créée qu'en 2017)

3 Géographe français, il a dispensé des cours : de géographie du développement ; de géographie humaine ; sur les populations et les sociétés dans le monde, et est l'auteur de plusieurs publications sur le développement durable.